ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.

Luke Ghergich vs (Miss) Kate Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,420. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., situés dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Victoire Moreau, Mandeville et Marigny lequel dit lot est pris du côté le plus rapproché de la rue Victoire sur le plan original désigné par la lettre C et mesurant vingt-et-un pieds, sept pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville par cent dix neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Arthur B. Léopold, avocat pour le plaignant.
23 Sept — 23 30 — oct 7 14 21 27.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme les Nos 2020 et 2022 Nord Remparts, entre les rues Union et Français.

Mme Veuve F. Poché vs Mme Veuve Marguerite De Jan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,808—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour maintenant Remparts Union Français et Bourgogne, étant une moitié du lot désigné par le No 225, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, entre les rues Union et Français sur une profondeur de cent-vingt pieds, borné d'un côté par le résidu du lot No 225, lequel conformément audit plan mesure trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de cent-vingt pieds, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. J. Waguespack, avocat du plaignant.
23 sept — 23 30 — oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Attrayante Résidence de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2309 de la rue Chippewa, entre les rues Sorapuru et Philip.

George Meyer vs Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sorapuru, Philip, Annonciation (anciennement Jersey) et Chippewa. Les dits lots sont désignés par les Nos 181 et 182 sur un plan tiré par H. Grant, voyer en date du 2 Février 1864 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, lesquels dits lots contigus et mesurent comme suit: Le No 182, Trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et le lot No 181, Trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Chippewa, par une profondeur chacun de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,

E. M. Hudson, avocat pour le plaignant.
23 Sept — 23 30 — Oct 7 14 21 27,

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme le 1529 rue Dorgenois, entre les rues Laharpe et Columbus.

J. Numa Roussel, M. D. vs Mme Ines Ayala, femme de Esteban Riquelmy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1529 rue Dorgenois) et les droits etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1354 borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Colombus et Broad; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure Dorgenois et Laharpe et mesure soixante-dix neuf pieds de face à la rue Dorgenois; cent cinquante six pieds, huit pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Colombus et sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe, ledit morceau ou portion de terre a une première profondeur de cent pieds, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Dorgenois et s'étendant vers la rue Colombus, cinquante-huit pieds six pouces, de là par une autre profondeur de cinquante six pieds, huit pouces à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure vingt pieds, six pouces, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank McGloin, avocat pour le plaignant.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

Succession de James C. Reilley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,450—Division B—Attendu que Frank Zengel, administrateur publi. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jas. C. Reilley décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.
Greffier.

20 sept—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 2028 et 2030 rue Troisième, entre les rues St-Patrick et St-Denis.

Mme Veuve Josephine Gardey vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,320—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitude qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, St. Patrick et St. Denis, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur De Armas, voyer, en date du 7 mai 1897. Lequel dit lot de terre mesure trente-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du sixième district.

Alfred Jardet vs Wm F. Piper.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance, désigné comme lot No 14 et mesurant vingt-neuf pieds un pouce trois lignes à la rue Général Taylor sur cent deux pieds cinq pouces trois lignes sur un côté et cent six pieds trois pouces trois lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. Ory, avocat pour le plaignant.
10 sept—10 12 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

Otto Helmann vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,195.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot No 19 situé dans le Premier District de la N le Orléans, dans l'ilet borné par les avenues Carrollton et Cleveland et les rues Canal et Pierce, mesurant vingt-neuf pieds sept pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, la partie inférieure du lot dix-huit mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes de face à l'avenue Cleveland, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là à vingt et un pieds trois pouces et deux lignes à la ligne du lot No dix-neuf, aussi la partie inférieure du lot No dix-sept, mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, de là vingt et un pieds trois pouces et deux lignes vers l'avenue Carrollton sur la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 16 sur lesquels il mesure vingt pieds dix pouces et cinq lignes à la ligne du lot No dix-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
26 aout—26—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Grand Assortiment de Meubles de Maison.

Mme Elisabeth P. Smith, gardienne vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,054—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 26 septembre 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres,

Un grand assortiment de meubles de maison consistant en lits Victoria, armoire à glace, Table à alonge, Stove, Vaisselles, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.
14 sept—14 19 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues Claiborne et Ursulines

Dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Robertson et Chemin du Bayou.

John H. O'Connor, receveur du Algiers Brewing Co. vs F. A. Godefroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ursulines et Robertson et le Chemin du Bayou, ladite portion de terre est composée des deux lots désignés par les Nos Un et Deux de l'ilet No 199 sur un devis de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 25 février 1864 et annexé à un acte passé le 22 septembre 1869 pardevant E. Eude, alors notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan soixante dix pieds de face à la rue Claiborne sur quatre-vingt pieds huit pouces de profondeur et de face à la rue Ursulines sur lesquelles dites deux rues il forme l'encoignure, 105 pieds 2 pouces sur la ligne de côté vers le Chemin du Bayou et soixante-quatorze pieds trois pouces de profondeur dans le fond.

Ladite portion de terre a été acquise par F. A. Godfroy, défendeur, de Joseph Moyses, d'après un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 8 novembre 1881 au bureau des Transferts, livre 116, folio 58.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Legier avocat du plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du septième district.

Formant l'encoignure des avenues Carrollton et St-Charles,

Dans l'ilet borné par les dites avenues et les rues Hampson et Dublin.

Joseph Tanner vs Louis F. Chalin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, située dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 8 V sur l'ancien plan de Carrollton, maintenant désigné comme ilet No 70 sur le nouveau plan du septième district, lequel est compris entre les avenues St Charles et Carrollton, et les rues Hampson et Dublin; la dite portion de terre mesurant cinquante pieds trois pouces de face à l'avenue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des avenues Carrollton et St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme les Nos 638 et 642 rue St-James au coin de la rue St-Thomas.

Mme Margaretha Jung vs Denis Donovan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,257 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-James, Religious, St-Thomas (anciennement St-John Baptist) Celeste et Félicité et désigné par le No deux sur un certain plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 10 avril 1849, déposé dans le bureau de Hilary Breton Cénas, anciennement notaire en cette ville, ledit lot forme l'encoignure des rues St. James et St. Thomas et mesure 30 pieds de face à la rue St. James sur quatre-vingt-huit pieds deux pouces de profondeur et face à la rue St. Thomas entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, neuf pieds deux pouces de largeur, commun au même et à d'autres lots adjoignants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B Rosser jr avocat pour le plaignant.
3 sept—3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries, Vins et Liqueurs, Meubles de Maison, "Cooking Stoves", un Wagon, etc.

James H. Maloney vs. William H Erslew et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,964 — En vertu d'un ordre de vente daté du 16 septembre 1898 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 28 septembre 1898, à 10:30 heures A. M, de la propriété ci-après décrite à savoir:

A mon entrepôt sur la rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale, un lot d'épiceries assorties, vins liqueurs, tabac, verrerie, faïence, etc.

Aussi, un lot de meubles de maison, etc., le tout d'après inventaire enregistré.

Aussi, un wagon à quatre roues et une machine à moudre le café et une machine à gaz, et aussi douze nouveaux "Cooking Stoves."

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
17 sept—17 18 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District, No 2308 rue Soniat,

Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,229—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, lequel dit ilet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions:—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($500) pour un billet passé dû en date du 20 avril 1896 payable deux ans après date portant 8 0[0] par an d'intérêt à partir de sa maturité jusqu'au paiement $3,00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $55.37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897 $12.75 pour primes d'assurances sur la dite propriété, 5 0[0] d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le paiement du billet restant de cinq cents dollars ($500) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après sa date portant 8 0[0] d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit billet est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et est garanti par liens du vendeur.

3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

V. Foulon, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

Termes—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme No 447 rue Bolivar, Entre les rues Gravier et Commune.

Louis Spiro vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,321—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Commune, désigné comme lot No Trois sur un certificat ou un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 21 décembre 1895, annexé à un acte passé pardevant Bus Rouen, notaire, en date du 18 mars 1896, conformément auquel plan ledit lot est situé à une distance de soixante-quatorze pieds de l'encoignure des rues Bolivar et Gravier et mesure quatorze pieds de face sur la rue Bolivar par quarante cinq pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur et est pris de la portion originale de terre désignée par la lettre A sur un plan ou devis, fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept — 16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue comme Nos 3965 et 3967 rue Annonciation, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Joseph Batt vs Mlle Rosalie Bethbeze

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57,259—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 septembre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Laurel, Annonciation, autrefois Jersey, Austerlitz et Constantinople; les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt cinq pieds un pouce entre lignes parallèles, mesure américaine, et i's figurent sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustin S. Phelps daté le 15 février 1849 et sont déposés en l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville, dont une copie lithographiée desquels est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson, Etat de la Louisiane, ledit ilet étant désigné sur ledit plan par le No onze.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. K. Skinner, avocat pour le plaignant.
27 août — 27 — sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Feran et Al. vs Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,100—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick F ren et en faveur du défendant Albert H Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'ilet No 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de face sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur, lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles Rosen, avocat pour le plaignant en exécution
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs A. R. Pochelu.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27 914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pochelu sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, désignées par les Nos 4 et 5 dans l'ilet 91 formé par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plans annexé à un acte pardevant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesure 25 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pochelu, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E UNIACKE.
Shérif Criminel.

8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 57,002—Division B—F. J. Odendahl et fils et F. J. et A. M. Odendahl, individuellement, vs leurs Créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de F. J. Odendahl et fils et F. J. et A. M Odendahl, individuellement, insolvables, soit convoquée et tenue pardevant James C. Henriques, notaire public en cette ville, le 12 octobre 1898, pour déterminer et recommander sur quels termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue par lesdits insolvables doit être faite. Le tout conformément à la loi

Nouvelle-Orléans, Lne, 9 septembre 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Benjamin Ory, avocat pour le syndic.
10 sept—10 24—oct 9

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,20 16
Surplus	364,760 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

18 juin 98 1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

—DE LA—

PRESSE ASSOCIÉE

—ET—

Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,

FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Nile-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter:		
Primes non acquises de 1896	119,854 02	
		520,079 89
A déduire:		
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50 401 05	
Réassurances	57,453 79	
		250,025 53
		$290,054 37
A ajouter:		
Profits et pertes		$25,514 28
Recettes nettes		$315,563 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115 450 86	
Commissions	56,962 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins:		
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26 249 07
Profit net		$66,504 71
Moins:		
Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter:		
Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent. à 100	80,000 00
$110 600 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans à 202½	223,965 00
$1 560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numérotés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau. No 314 rue Camp. N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	730 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102 004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER
GEO H. DUNBAR
F BARKER
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41 500 portée au fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 [illegible]
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11 39[illegible]
Fonds de surplus, 1896		5 03[illegible]
Total		$354,164 7[illegible]
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70,392 29	
Taxes, licences, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 7[illegible]
Profits bruts		$120,881 0[illegible]
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0[0] payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 0[illegible]

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 [illegible]
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 [illegible]
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,130 0[illegible]
Compte de propriété foncière	70,000 0[illegible]
Meubles de bureau et installations	1,000 0[illegible]
Argent comptant et en banque	6 629 9[illegible]
	$320,881 0[illegible]

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 [illegible]
Réserve pour primes non expirées	82,699 [illegible]
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 4[illegible]
Dividende, 4 0[0] payable en janvier, 1898	8,000 [illegible]
Fonds de surplus	10,000 [illegible]
	$320,881 [illegible]

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.

(SCEAU) GEO. C. WALSHE, Notaire Public.